

# En bref L'intérim, porte d'entrée pour un premier emploi

## **Fréjus**

**Fermeture des services municipaux ce lundi**

À l'occasion de la 66<sup>e</sup> Bravade de Fréjus, les bureaux municipaux seront fermés lundi.

En revanche, une permanence est assurée à l'État civil, en mairie centrale, de 8 h 30 à 12 h (pour les déclarations de naissance et les décès). Par ailleurs, le CCAS sera également fermé sauf pour le service de maintien à domicile, les personnes ayant rendez-vous avec une assistante sociale.

## **Le cimetière Saint-Étienne fermé au public**

Le cimetière sera fermé du lundi 23 avril au samedi 26 mai afin d'optimiser la gestion des espaces funéraires, la ville engagera à partir de lundi une procédure de reprises de concessions dans le cimetière.

À titre exceptionnel, et en raison de ces travaux d'exhumation, le cimetière Saint-Étienne sera fermé au public de 8 heures à 14 heures, hors dimanche et jours fériés. Le public pourra se rendre tous les jours au cimetière de 14 h à 19 h, ainsi que les dimanches et jours fériés pendant cette période.

## **Saint-Raphaël**

**Amicale des Raphaëlois : balade en octobre**

L'amicale propose une Balade Ardéchoise prévue du 13 au 16 octobre. Renseignements et pré-inscriptions mardi et mercredi de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h 30, le jeudi 26 de 17 h à 18 h 30 au siège de l'Amicale, 33 rue du Safrané.

Au cours de ces permanences seront également perçues les cotisations 2018.

## **Cérémonie commémorative du génocide arménien**

La cérémonie se déroulera mardi devant le « Khatchkar » du jardin d'Arménie. À 10 h 55, mise en place terminée ; 11 h présentation de la cérémonie : allocutions, dépôts de gerbes, prières, minute de silence, sonnerie aux Morts ; 11 h 30, fin de la cérémonie. À l'issue un vin d'honneur sera servi sur place.

**Fréjus** Trois cents jeunes adultes, inscrits à la Mission locale, ont participé au forum de mobilisation régionale. Quelque 400 postes ont été proposés

L'espace municipal de Port-Fréjus a accueilli plus de trois cents jeunes de 18 à 26 ans, inscrits à la Mission locale, à l'occasion du forum « job-dating intérim » de mobilisation régionale.

La structure est-vairoise déclinait ainsi la démarche Mission Jeunes (MJ). Près de vingt agences proposaient quelque quatre cents postes dans tous les secteurs d'activités, de la grande distribution au bâtiment, logistique, comptabilité, hôtellerie, restauration, aide à la personne, commerciaux, conducteur d'engin ou chauffeur poids lourds...

## **2 500 jeunes par an accompagnés**

Les agences d'intérim répondent présentes chaque année, certaines de trouver un vivier de jeunes demandeurs d'emploi motivés.

« L'intérim représente une première étape, c'est une belle entrée sur le marché du travail, ça peut leur mettre le pied à l'étrier surtout lorsqu'ils sont peu qualifiés », explique le directeur de la Mission locale, Thierry Anne. Les agences se sont bien adaptées et les jeunes peuvent trouver un premier job qui les rend mature rapidement. Ils apprennent le savoir-être ».

La chargée de projets, Nora Digard, renchérit : « Aujourd'hui, les agences d'intérim sont de vrais employeurs qui proposent aussi des CDD et CDI, car elles font du placement et recrutent pour les entreprises ».

C'était donc une opération gagnant-gagnant, aussi bien pour les agences que pour de nombreux jeunes qui cherchent à s'intégrer dans la vie active. Les recruteurs ont pu réaliser



**Une vingtaine d'agences d'intérim collabore avec la mission locale pour proposer des postes aux jeunes inscrits.**

(Photos Philippe Arnassan et J.-J.)

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

**JOCELYNE JORIS**  
[joris@nicematin.fr](mailto:joris@nicematin.fr)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

## **« On trouve des candidats grâce à ce forum »**



Valentina et Siham travaillent pour l'agence d'intérim Crit, une société de travail temporaire qui, au niveau national, compte plus de 50000 entreprises clientes. Valentina et Siham doivent donc constamment chercher des candidats.

« On propose vraiment tous les secteurs, de nombreux emplois dans des activités comme le transport, la logistique, la grande distribution. L'été, beaucoup de salariés partent en vacances et il faut trouver des remplaçants. On a surtout des difficultés à trouver des personnes bien qualifiées qui veulent bien s'engager pour peu de temps, surtout dans certains métiers comme mécanicien, carrossier. On ne loupe pas les fo-

## **« La Mission locale m'a beaucoup aidé »**



Nicolas a 20 ans. Avec un CAP de chauffeur-livreur et des formations d'agent d'entretien, il n'a jamais cessé de s'activer. Mais son orientation ne lui plaisait pas. Il a été intégré en « garantie jeunes » à la Mission locale, il y a un an, puis a signé un contrat civique avec le club de basket de Saint-Raphaël. C'est là qu'il a découvert sa vocation. « Je veux devenir animateur pour les enfants et les adolescents. Je commence le Bafa et, si tout se passe bien, je travaillerai en centre aéré. C'est mon rêve. Mais en attendant, je suis venu chercher une mission courte en intérim, car il faut toujours faire quelque chose et il n'y a pas de sol métier. Toute expérience est bonne à prendre. Mais même si je fais les vendanges ou autre chose, désormais je connais ma vocation : être animateur. Je ferai tout pour y arriver. La Mission locale m'accompagne en m'aide beaucoup. C'est vraiment important d'être soutenu. »

comme la Mission locale, car nous pouvons rencontrer beaucoup de candidats sur le même lieu. C'est vrai qu'ils sont généralement peu qualifiés, mais nous avons beaucoup de demandes dans l'hôtellerie, restauration. On a plus de trente postes à pourvoir aujourd'hui et certains peuvent déboucher sur un CDI. »

Valentina et Siham travaillent pour l'agence d'intérim Crit, une société de travail temporaire qui, au niveau national, compte plus de 50000 entreprises clientes. Valentina et Siham doivent donc constamment chercher des candidats.

« On propose vraiment tous les secteurs, de nombreux emplois dans des activités comme le transport, la logistique, la grande distribution. L'été, beaucoup de salariés partent en vacances et il faut trouver des remplaçants. On a surtout des difficultés à trouver des personnes bien qualifiées qui veulent bien s'engager pour peu de temps, surtout dans certains métiers comme mécanicien, carrossier. On ne loupe pas les fo-

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organisme partenaire collecteur agréé (OPCA) des entreprises du secteur du travail temporaire.

tion des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences et l'accès à l'autonomie. Ils continuent à être épaulés, durant un an, dans leurs parcours respectifs, pour multiplier les expériences professionnelles, sous différentes formes (stages, emplois aidés, formations, immersions...)

<sup>1</sup>. Avec le Fond d'assurance formation du travail temporaire (FATT), qui est l'organ